

écho P RC

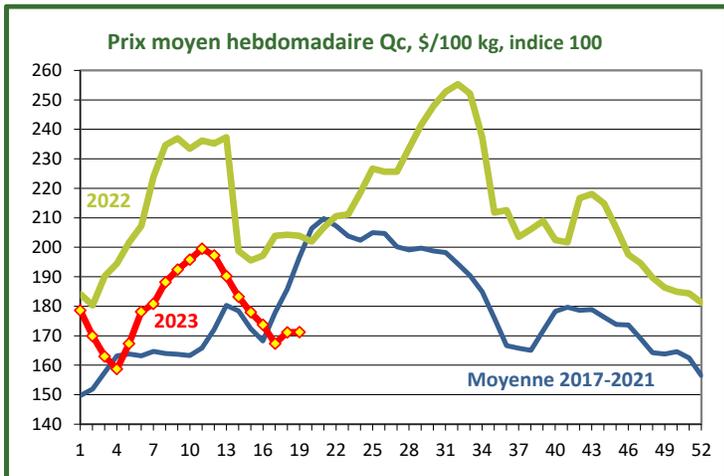
HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ÉCONOMIQUE DU CDPQ

Volume 24, numéro 7, 15 mai 2023 - PAGE 1

MARCHÉ DU PORC

Semaine 19 (du 08/05/23 au 14/05/23)			
Québec		semaine	cumulé
Porcs Qualité Québec	Porcs vendus* et abattus**	têtes	39 369
	Prix moyen	\$/100 kg	171,21 \$
	Prix de pool	\$/100 kg	166,02 \$
	Indice moyen ¹		110,07
	Poids carcasse moyen ¹	kg	116,15
	Revenus de vente estimés	\$/porc	212,25 \$
Total porcs ² vendus* et abattus**		têtes	152 451
États-Unis		semaine	cumulé
Prix de référence	\$ US/100 lb	74,70 \$	75,29 \$
Porcs abattus	têtes	2 375 000	46 970 000
Poids carcasse moyen	lb	212,49	214,99
Valeur marché de gros	\$ US/100 lb	81,55 \$	81,51 \$
Taux de change	\$ CA/\$ US	1,3422 \$	1,3514 \$

Semaine 18 (du 01/05/23 au 07/05/23)			
Ontario		semaine	cumulé
Revenus de vente			
Moyen (milieu 70 %)	\$/100 kg	213,41 \$	216,99 \$
15 % les plus bas	à l'indice	186,10 \$	191,48 \$
15 % les plus élevés		265,72 \$	268,02 \$
Poids carcasse moyen	kg	104,77	106,69
Total porcs vendus	Têtes	107 944	1 974 908



Sources : Les Éleveurs de porcs du Québec, Ontario Pork et USDA, compilation CDPQ
¹ de la semaine précédente
² incluant porcs « Qualité Québec », sans ractopamine et spécifiques.
 Avertissement: L'information publiée diffère d'une région à l'autre et certaines composantes ne sont pas incluses dans tous les prix. Ces derniers ne peuvent donc pas être comparés directement. Par exemple, pour l'Ontario, les prix sont à l'indice et incluent les primes versées par les abattoirs.

LE MARCHÉ AU QUÉBEC

La semaine dernière, le prix moyen s'est immobilisé, maintenant son niveau de la semaine antérieure. Il s'est fixé à 171,21 \$/100 kg. Par rapport à la même période en 2022, ce niveau est inférieur, par une marge de 33 \$ (-17 %). Il faut remonter à 2018 pour trouver un prix plus faible pour une semaine 19, soit 150,18 \$/100 kg.

Sur le marché des devises, le huard a pris du galon par rapport au billet vert. Il s'est fortement apprécié (+1,3 %), neutralisant la variation à la hausse, de la même ampleur, de la valeur de la

carcasse reconstituée qui aurait pu contribuer à une élévation du prix des porcs au Québec.

Ayant totalisé quelque 152 500 têtes, les ventes sont restées stables comparativement à la semaine précédente. Cependant, mises en perspective de 2022 au même moment, il s'agit d'une augmentation d'environ 10 %.

LE MARCHÉ AUX ÉTATS-UNIS

Sur le marché au comptant, le prix des porcs a clôturé la semaine dernière à 74,70 \$ US/100 lb après une augmentation

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ANNUELLE

8 et 9
juin 2023



UN FUTUR ÉQUITABLE POUR TOUS ET TOUTES

Les Éleveurs
de porcs du Québec 

MARCHÉ DU PORC

de 2,10 \$ US (+2,9 %). C'est en deçà du niveau de 2022, au même moment, par un écart de 26 \$ US (-26 %).

Dans le même élan haussier, le marché de gros a vu la valeur de la carcasse recomposée se majorer de 1 \$ US (+1,2 %) pour s'établir à 81,55 \$ US/100 kg. Il s'est placé en dessous de la performance de 2022 à la période identique par une différence de l'ordre 21 %.

Le volume des abattages a atteint environ 2,38 millions de porcs. C'est en équilibre avec celui de l'an passé à la même semaine.

NOTE DE LA SEMAINE

Aux États-Unis, la marge bénéficiaire des entreprises de type naisseur-finisser persiste dans le rouge depuis le mois de novembre dernier. D'après le modèle de coût de production de l'Iowa State University, la perte estimée en avril 2023 s'est chiffrée à 49 \$ US/porc. Il s'agit d'un record historique. En cumul de novembre 2022 à avril 2023, les éleveurs ont enregistré un manque à gagner de l'ordre de 180 \$ US/porc, un autre triste record, et ce, depuis au moins 2004.

Ces piètres résultats s'expliquent par des revenus faibles, occasionnés par la torpeur du prix des porcs depuis le début de 2023 alors qu'en revanche, le coût de production a continué de grimper. À titre illustratif, en avril 2023, il s'est élevé à environ 207 \$ US/porc, traduisant une augmentation de 9 % par rapport à 2022 à la même période tandis que la valeur d'un

Marchés à terme - porc

	Fermeture		Fermeture		Variation
	\$ US/100 lb		\$/100 kg indice 100		\$/100 kg
	12-mai	5-mai	12-mai	5-mai	sem.préc.
JUIN 23	84,10	83,78	210,01	209,20	0,81 \$
JUILLET 23	85,33	85,43	213,07	213,32	-0,25 \$
AOÛT 23	86,08	86,38	214,95	215,69	-0,75 \$
OCT 23	77,43	78,40	193,34	195,78	-2,43 \$
DÉC 23	74,10	75,28	185,04	187,98	-2,93 \$
FÉV 24	78,38	79,80	195,72	199,28	-3,56 \$
AVRIL 24	82,30	83,73	205,52	209,08	-3,56 \$
MAI 24	86,70	88,13	216,51	220,06	-3,56 \$
JUIN 24	91,63	93,00	228,80	232,24	-3,43 \$
JUILLET 24	91,63	93,00	228,80	232,24	-3,43 \$

Source : CME Group

Note : Le prix du contrat n'inclut pas la base.

Taux de change : 1,3553

Indice moyen : 110,679

animal à la ferme s'est affichée à environ 149 \$ US/porc (-27 %), considérant le même laps de temps.

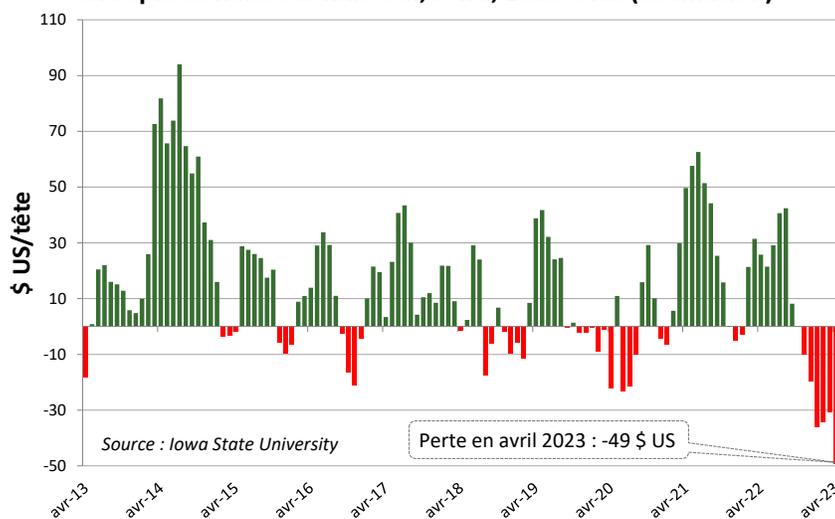
Parlant des coûts fixes chez les naisseurs-finisser des États-Unis, tel que rapporté à la page 5 de cette édition, le National Pork Producers Council (NPPC) pense que l'entérinement de la Proposition 12 par le SCOTUS devrait les augmenter davantage. Dans l'ensemble, les élevages devraient investir afin de mettre aux normes leurs maternités, soit un l'équivalent d'environ 3 500 \$ US/truie. Ceci n'est pas de nature à stimuler des projets d'expansion.

Selon Steiner, il faudra du temps aux producteurs pour réagir à la Proposition 12. Ceux qui souhaitent vendre du porc en Californie devront faire face à des charges supplémentaires, notamment les coûts de reconfiguration ou de reconstruction des maternités ainsi que le délai de mise en œuvre de ces changements.

L'analyste pense que les éleveurs devraient réduire leurs troupeaux des truies, ce qui entrainera, de fil en aiguille, en une diminution de l'offre des porcs d'abattages et, par conséquent, en une décroissance de l'approvisionnement en viande de porc. En raison du cycle de production du porc, la baisse de la disponibilité de la viande de porc ne se fera probablement sentir qu'à la fin de 2023 ou au début de 2024.

Rédaction : Raphaël Mbombo Mwendela, M. Sc.

Évolution mensuelle des bénéfices, entreprises naisseur-finisser, Iowa, États-Unis (estimation)



MARCHÉ DES GRAINS

RAPPORT SUR L'OFFRE ET LA DEMANDE : PRODUCTION RECORD DE MAÏS EN 2023-2024

Dans son rapport mensuel sur l'offre et la demande paru vendredi dernier, le USDA a publié pour la première fois les données sur l'année de commercialisation 2023-2024, débutant le 1^{er} septembre.

En ce qui a trait au maïs américain, pour l'année 2023-2024, le USDA estime que la superficie ensemencée se chiffrerait à 37,23 millions ha combinée à un rendement prévu à 11,39 t/ha, la production totaliserait 387,75 millions de tonnes, un bond de 11 % par rapport à cette année et un niveau record.

Concernant les composantes de la demande, en 2023-2024, la quantité de maïs destinée à l'alimentation animale atteindrait 143,5 millions de tonnes, en hausse de 7 % par rapport à 2022-2023. Quant à l'éthanol, le USDA prévoit une quantité de maïs 134,6 millions de tonnes, soit une stabilité par rapport à l'actuelle année de récolte. Les exportations ne sont pas en reste, grimant à 53,3 millions de tonnes (+18 %).

En dépit de cette progression de la demande de maïs américain prévue en 2023-2024, les inventaires de report devraient tout de même se propulser de 57 %.

Marchés à terme - prix de fermeture

Contrats	Maïs (\$ US/boisseau)		Tourteau de soja (\$ US/2 000 lb)	
	2023-05-12	2023-05-05	2023-05-12	2023-05-05
juil-23	5,86 ¼	5,96 ½	432,9	426,1
sept-23	5,10 ¾	5,37	409,2	407,1
déc-23	5,08 ¾	5,34 ¾	392,0	396,4
mars-24	5,19 ¼	5,43 ½	383,1	389,1
mai-24	5,25 ¾	5,49 ¼	379,1	385,6
juil-24	5,29 ¾	5,52	377,9	384,7
sept-24	5,08 ¾	5,27 ½	371,6	378,3
déc-24	5,04	5,20 ¾	356,0	372,6

Source : CME Group

Pour ce qui est du soja américain, en 2023-2024, à 122,7 millions de tonnes, le USDA entrevoit une récolte plus importante qu'en 2022-2023 (+5 %).

Toujours en 2023-2024, le USDA anticipe une baisse de la demande en soja destiné aux exportations (-2 %) par rapport à 2022-2023. Celles-ci devraient s'établir à 53,8 millions de tonnes. En somme, les inventaires de report pourraient monter à 9,1 millions de tonnes, soit un bond 56 %.

CHRONIQUE DES PRODUCTEURS DE GRAINS DU QUÉBEC

Au Québec, voici les prix observés à la suite d'une analyse des données du Système de recueil et de diffusion de l'information (SRDI) et de l'enquête menée le **12 mai dernier**.

Pour **livraison immédiate**, le prix local se situe à 0,96 \$ + juillet 2023, soit 269 \$/tonne f.a.b. ferme. La valeur de référence à l'importation est de 2,44 \$ + juillet, soit 327 \$/tonne.

Pour **livraison à la récolte**, le prix local se chiffre à 1,36 \$ + décembre 2023, soit 254 \$/tonne f.a.b. ferme. La valeur de référence à l'importation est établie à 2,64 \$ + décembre, soit 304 \$/tonne.

Offre et demande de maïs aux États-Unis

Année récolte (septembre à août)		2021/2022	2022/2023	2023/2024
			estimé	prév. mai
Offre totale (millions de tonnes)		414,9	384,7	424,4
Demande (millions de tonnes)	Alimentaire et industrielle	36,6	36,3	36,5
	Éthanol	135,3	133,4	134,6
	Alimentation animale	145,2	134,0	143,5
	Exportation	62,8	45,1	53,3
	Demande globale	379,9	348,8	367,9
Inventaire de report (millions de tonnes)		35,0	36,0	56,4
Ratio inventaire de report et utilisation		9,2 %	10,3 %	15,3 %

Source : USDA, mai 2023



NOUVELLES DU SECTEUR

CANADA : DÉCLIN DES EXPORTATIONS AU 1^{ER} TRIMESTRE

De janvier à mars 2023, le Canada a exporté plus de 327 900 tonnes de viande et de produits de porc, en baisse de l'ordre de 10 % par rapport à la même période en 2022. Comparativement au record établi au 1^{er} trimestre de 2021, le volume s'est montré inférieur, par une marge de 15 %. Quant aux recettes, elles ont totalisé près de 1,1 milliard \$, un niveau en deçà de celui établi en 2022 et du record de 2021, par des écarts respectifs de 8 % et 13 %.

Au 1^{er} trimestre, les exportations vers les États-Unis se sont chiffrées à quelque 109 000 tonnes (-12 %) ayant généré une valeur de l'ordre de 403,34 millions \$ (-16 %). En dépit de la baisse, la part du volume total de porc canadien exporté chez nos voisins du sud s'est chiffrée à 33 %, un niveau semblable à celui observé au 1^{er} trimestre de 2022. Il faut remonter à 2016 pour trouver une proportion aussi forte.

Au second rang, les envois vers la Chine/Hong Kong ont connu un essor de 31 % et 49 % en volume et en valeur. Précisément, elles ont atteint près de 58 800 tonnes, correspondant à des recettes d'environ 141,58 millions \$. Ce marché a accaparé 18 % du tonnage exporté, comparé à 14 % en 2022 aux mêmes mois.

En 3^e place se positionne le Japon, dont les achats ont essuyé une baisse, de l'ordre de 21 % et 26 % en volume et en valeur, respectivement. Il faut remonter à 2014 pour trouver un volume inférieur, à pareille période. Parallèlement, le tonnage acheminé au Mexique a reculé (-18 %) tandis que les recettes s'accroissaient (+10 %).

Les ventes à destination des Philippines ont diminué fortement, de 41 % en volume et de 24 % en valeur. En revanche, les achats de Taïwan se sont hissés à un niveau record, et ce depuis au moins 2009, montrant une importante ascension en volume (+56 %) et en valeur (+135 %). En ce qui concerne le tonnage expédié vers la Corée du Sud, il a essuyé une baisse de l'ordre de 20 %, entraînant un recul de la valeur d'environ 7 %.

**Exportations de viande et de produits de porc, Canada
Principales destinations, janvier à mars 2023**

	Volume (tonnes)	Var. p/r 2022 (%)	Valeur ('000 \$)	Var. p/r 2022 (%)
États-Unis	109 048	-12 %	433 338	-16 %
Chine/Hong Kong	58 792	31 %	141 577	49 %
Japon	45 199	-21 %	217 333	-26 %
Mexique	40 885	-18 %	92 146	10 %
Philippines	24 329	-41 %	61 211	-24 %
Taïwan	12 060	56 %	37 410	135 %
Corée du sud	11 638	-20 %	46 230	-7 %
Colombie	6 203	183 %	17 400	355 %
Panama	2 155	31 %	5 112	62 %
Autres	17 618	-15 %	46 728	-5 %
Total	327 927	-10 %	1 098 486	-8 %

Source : Statistique Canada, 15 mai 2023

La demande pour le porc canadien en Colombie a explosé, se traduisant par des montées de 183 % en volume et de 355 % en valeur au 1^{er} trimestre. Quant au Panama, il fait une première apparition dans ce palmarès, ses achats ayant bondi de 31 % et 62 % en volume et en valeur. Cumulativement, les autres destinations enregistrent un déclin, tant en volume (-15 %) qu'en valeur (-5 %).

Source : Statistique Canada, 15 mai 2023

CANADA : DES BARRIÈRES TARIFAIRES PERSISTENT AVEC LE ROYAUME-UNI

La ministre canadienne de l'Agriculture s'est récemment entretenue avec une représentante du Royaume-Uni sur des contraintes à l'exportation de viande et de produits de bœuf et de porc du pays là-bas, qu'elle juge « injustifiées ». Cette entrevue a eu lieu dans le cadre de rencontres au Japon avec ses homologues des pays du G7 qui se tenaient à la mi-avril.

Le 31 mars dernier, le Royaume-Uni a conclu une entente pour rejoindre l'Accord global et progressiste pour le Partenariat transpacifique (AGPPTP), ce qui lui donne accès, en respectant le quota prévu en vertu de l'accord, au marché canadien pour



NOUVELLES DU SECTEUR

ses fromages. En contrepartie, le Canada peut, en principe, exporter plus de porc et de bœuf là-bas, mais il serait freiné par des barrières liées aux normes sanitaires, a indiqué la ministre.

« Oui, [le Royaume-Uni nous donne] plus d'accès au marché, mais [il nous impose] des barrières non tarifaires. (...) » a-t-elle exprimé, citant en exemple un produit utilisé au Canada pour le lavage de carcasses de bœuf que le Royaume-Uni n'approuve pas. Ainsi, il incombe aux équipes scientifiques [du Royaume-Uni] de venir effectuer le travail de vérification pour reconnaître, le cas échéant, que la façon de faire au Canada est différente, mais que le résultat est tout aussi bon.

Pour sa part, le Conseil canadien du porc va dans le même sens, en constatant qu'en raison des barrières commerciales non tarifaires, le Canada n'aura pas d'accès supplémentaire au marché du Royaume-Uni.

Du côté britannique, l'Agriculture and Horticulture Development Board (AHDB) a publié une analyse des opportunités pour le pays qui découleront de son adhésion à l'AGPPTP. L'organisme prévoit qu'à court terme, peu de changements se produiront en ce qui a trait au commerce des viandes au Royaume-Uni. Toutefois, l'augmentation anticipée de la demande de porc et de bœuf d'ici 2031 au Japon, au Vietnam, au Mexique et au Canada est « encourageante ».

À l'échelle mondiale, le Royaume-Uni est le quatrième acheteur de porc en importance, avec quelque 801 500 tonnes selon les données de AHDB Pork, une écrasante majorité provenant de l'Union européenne.

L'AGPPTP est un accord de libre-échange qui, avec le Royaume-Uni, comptera bientôt 12 pays. Parmi ceux-ci figurent le Canada, l'Australie, Brunéi, le Chili, le Japon, la Malaisie, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, le Pérou, Singapour et le Vietnam.

Sources : *La Terre de chez nous*, 8 mai, *The Western Producer*, 13 avril, *Real Agriculture*, 5 avril 2023, *AHDB*, 15 mai, *Marché du Porc Breton*, févr. 2023, *Affaires mondiales Canada*, 4 mars 2022 et *USDA*

USA : LA PROPOSITION 12 PASSE À LA COUR SUPRÊME

Le jeudi 11 mai, la Cour suprême des États-Unis (SCOTUS) a débouté le National Pork Producers Council (NPPC) et l'American Farm Bureau Federation (AFBF) de

leur action intentée contre la *Prevention of Cruelty to Farm Animals Act*, couramment appelée Proposition 12. De ce fait, la décision du 28 juillet 2021 de la cour d'appel des États-Unis pour le neuvième circuit, en faveur de l'exécution de cette loi, est maintenue.

Rappelons qu'en mars 2022, le NPPC et la AFBF avaient saisi la SCOTUS, arguant que la Proposition 12 violait une disposition de la constitution américaine nommée la *Commerce Clause*, portant sur le commerce interétatique. Cependant, dans son arrêt, la SCOTUS a fait savoir, entre autres choses, que la Californie ne dérogeait pas à cette disposition légale étant donné que sa loi sur le bien-être animal s'impose aussi bien aux éleveurs californiens qu'à tous les autres à travers les États-Unis.

Bien qu'ayant refusé d'examiner la requête du NPPC sous l'angle de la *Commerce Clause*, le juge a tout de même mentionné dans sa décision que la Proposition 12, ou toute autre réglementation similaire pourraient à juste titre soulever des questions constitutionnelles substantielles et être attaquées dans le futur pour violation d'autres clauses de la constitution des États-Unis, notamment la *Import-Export Clause*.

À moins d'un nouveau report, la loi sur le bien-être animal de la Californie est prévue entrer en vigueur le 1^{er} juillet 2023. Ainsi, en ce qui concerne le secteur porcin, la vente et l'importation de viande fraîche provenant d'élevages ne respectant pas la superficie de 24 pi² par truie seront prohibées dans cet État, d'où qu'ils soient dans le monde.

Pour sa part, le NPPC a exprimé sa déception à la suite de la décision de la SCOTUS. Il affirme continuer à évaluer l'arrêt au complet pour en comprendre toutes les implications. L'association estime que la Proposition 12 conduira à une hausse des prix pour les consommateurs et aux faillites de petites fermes porcines.

Sources : *SCOTUS*, *The Pig Site*, *NPPC*, 11 mai 2023 et *National Hog Farmer*, 29 nov. 2022

Rédaction : *Caroline Lacroix, B. Sc. A. (agroéconomie)*
et *Raphaël Mbombo Mwendela, M. Sc.*



On nourrit le monde

